

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mardi 27 décembre 2016</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 20 décembre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 27 décembre 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 08</p> <p>Votants : 09</p> <p>Délibération n°D_2016_12_27_02</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absente ayant donné procuration : Mme Raphaëlle Cons à Mme Nathalie Venancio Absents excusés: M. Aurélien Chaîne, M. Julien Verdier Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget principal M14 – Exercice 2016 - Décision modificative n°4

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget 2016 de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°4 suivante du budget principal de l'exercice 2016 :

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

2151/040 – LE PAVE - Réseaux de voirie + 11 755.66 €

Total dépenses d'investissement + 11 755.66 €

Recettes d'investissement

021 – Virement de la section de fonctionnement + 11 755.66 €

Total recettes d'investissement + 11 755.66 €

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

60633 – Fournitures de voirie + 15 000.00 €

615231 – Voix et réseaux – voies + 3 500.00 €

615232 – Voix et réseaux - réseaux + 4 500.00 €

678 – Autres charges exceptionnelles + 1 000.00 €

023 – Virement à la section d'investissement + 11 755.66 €

Total dépenses de fonctionnement + 35 755.66 €

Recettes de fonctionnement

722/042 – LE PAVE - Immobilisations corporelles + 11 755.66 €

73111 – Taxes foncières et d'habitation + 24 000.00 €

Total recettes de fonctionnement + 35 755.66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative n°4 du budget principal de l'exercice 2016 proposée par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

HE

COMMUNE DE CONTAMINE SARZIN

Envoyé en préfecture le 31/12/2016

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa télétransmission le : 31 décembre 2016
Et de la publication le : 31 décembre 2016

Extrait conforme au registre des délibérations
Fait à Contamine Sarzin, le
Le Maire,
Alain CHAMOSSET

Reçu en préfecture le 31/12/2016

Affiché le 31/12/2016

31 décembre 2016
ID : 0742730009-20161227-D_2016_12_27_02-DE

SLO

